

Forum transfrontalier Arc jurassien LA CHAUX-DE-FONDS

R A P P O R T

De l'organe de révision
sur l'exercice 2022

N° 7408-2023

22 mai 2023

A l'assemblée générale
de l'association
Forum transfrontalier Arc Jurassien
La Chaux-de-Fonds

Rapport de l'organe de révision - contrôle restreint

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association Forum transfrontalier Arc jurassien pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 22 mai 2023



Pierre-Alain Rickli
Expert-réviseur agréé no 107'152

VIGILIS SA



Dominique Boillat
Expert-réviseur agréé no 100'028

Responsable de la révision : Pierre-Alain Rickli

Annexes : Comptes annuels

BILANS AUX 31 DECEMBRE

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant	16 685.02	22 961.36
BCN	7 757.37	15 025.87
Banque Populaire	8 927.65	7 935.49
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>16 685.02</u></u>	<u><u>22 961.36</u></u>
PASSIF		
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	CHF	CHF
Fonds étrangers	1 550.00	7 550.00
Provision don affecté	0.00	5 000.00
Passifs transitoires	1 550.00	2 550.00
Fonds propres	15 135.02	15 411.36
Capital	15 411.36	13 249.97
Résultat de l'exercice	-276.34	2 161.39
TOTAL DU PASSIF	<u><u>16 685.02</u></u>	<u><u>22 961.36</u></u>

COMPTE DE RESULTAT DES EXERCICES

	2022 CHF	2021 CHF
Produits	10 873.33	21 049.09
Cotisations, contributions	8 873.33	10 299.09
Dons, soutiens	2 000.00	10 750.00
Charges et frais	-16 149.67	-25 887.70
Frais d'organisation, débats, ateliers	-5 073.00	-5 043.00
Frais comité de pilotage	-1 063.66	-720.00
Frais de déplacements	-212.30	-512.16
Frais administratifs, bureau, inscriptions	-3 855.85	-5 179.42
Promotion, publicité, film, mises à jour site internet	-5 572.40	-14 423.20
Résultat financier et de change	-372.46	-9.92
Dissolution/attr. don affecté LORO	5 000.00	7 000.00
BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE	-276.34	2 161.39

ANNEXE AUX COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

(selon art. 959c al. 1 et 2 C.O.)

Principes d'évaluation et principes comptables appliqués

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

La présentation des comptes respecte les directives du Code des Obligations.

Détail de certains postes du bilan et du compte de résultat

Détail des passifs transitoires :

	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
	CHF	CHF
Total du détail des passifs transitoires	1 550.00	2 550.00
Honoraires dus	1 550.00	1 750.00
Provision charges sociales	0.00	800.00

Les comptes n'enregistrent aucune dissolution de réserve latente.

Elle ne possède aucune participation.

Elle n'a contracté aucun crédit-bail.

Elle n'a ni constitué de sûreté en faveur de tiers, ni mis d'actif en gage ou en garantie, ni constitué de réserve de propriété.

Elle ne relève pas d'engagement hors bilan, de procédures juridiques ou autre information pertinente et/ou prescrite par la loi à mentionner.